

### **Section 1 : Identification de l'acheteur**

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Salon de Provence

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21130103100012

Ville : Salon de provence

Code Postal : 13300

Groupement de commandes : Non

### **Section 2 : Communication**

Lien vers le profil d'acheteur :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2025\\_Is6PsxX87b](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_Is6PsxX87b)

Identifiant interne de la consultation : 25210000

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Madame BROUILLET

Adresse mail du contact : Service.marches@salondeprovence.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 0490448935

### **Section 3 : Procédure**

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Avis renvoyant au Règlement de Consultation

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Avis renvoyant au Règlement de Consultation

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Avis renvoyant au Règlement de Consultation

Technique d'achat : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 25 septembre 2025 à 17 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères intervenants pour le jugement des offres sont hiérarchisés, par ordre d'importance comme suit :

- Qualités techniques, esthétiques, de visibilité, charte graphique du mobilier, intégration urbaine
- Modalités de réalisation des prestations de commercialisation, relations avec les clients
- Tarifs appliqués aux annonceurs
- Modalités de réalisation des travaux de pose, déplacement, enlèvement, et des prestations de maintenance/entretien
- Contreparties proposées à l'occupation du domaine public consentie (Montant de la redevance annuelle proposée, éventuels autres services proposés)

#### **Section 4 : Identification du marché**

Intitulé du marché : MICRO-SIGNALÉTIQUE DE PROXIMITÉ COMMERCIALE ET URBAINE - CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Code CPV principal

Descripteur principal : 34942000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet de désigner l'attributaire d'une convention définissant les conditions dans lesquelles le Preneur est autorisé, sous le régime des occupations du domaine public, à fournir, installer, entretenir et exploiter, à titre précaire et révocable, sur le Territoire de la Commune, les mobiliers urbains de micro-signalétique de proximité et de jalonnement des établissements d'hébergement hôteliers, de restauration, et de tous commerces implantés sur le territoire communal, dans les conditions définies au projet de convention - cahier des charges joint au dossier de consultation.

La durée de la convention est de 5 ans à compter du 8 décembre 2025, ou de sa notification si celle-ci est postérieure.

Lieu principal d'exécution du marché : Salon de provence

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

#### **Section 6 : Informations Complémentaires**

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La présente consultation est lancée en application des articles L. 2122-1 et L.2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques. Elle échappe aux autres règles en matière de location : les législations relatives aux baux ruraux, aux baux commerciaux et aux baux professionnels ou d'habitation ne leur sont pas applicables et la convention n'accorde aucun droit à la propriété commerciale.

Il ne s'agit ni d'un marché public, ni d'une concession de service. La présente consultation n'entre donc pas dans le champ d'application du Code de la Commande publique.

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date de remise des offres.

Date d'envoi du présent avis : 08/09/2025

Mots clés: Signalétique

**Section 1 : Référence de l'avis initial**

Avis relatif à : MICRO-SIGNALÉTIQUE DE PROXIMITÉ COMMERCIALE ET URBAINE - CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

**Section 2 : Identification de l'acheteur**

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Salon de Provence

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21130103100012

Ville : Salon de provence

Code Postal : 13300

Groupement de commandes : Non

**Section 3 : Identification du marché**

Intitulé du marché : MICRO-SIGNALÉTIQUE DE PROXIMITÉ COMMERCIALE ET URBAINE - CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Type de marché : Services

**Section 4 : Informations rectificatives**

Renseignements relatifs aux rectificatifs du marché et/ou des lots :

La modification porte sur la date de remise des offres, qui est prévue au 02/10/2025 à 17h00 au lieu du 25/09/2025 à 17h00.

Date d'envoi du présent avis : 09/09/2025

Mots clés: Signalétique